



## Devenir Partenaire de la Fondation HEC

**Devenir partenaire de la Fondation HEC est pour vous une opportunité unique de créer une relation pérenne avec le Groupe HEC (et de vous associer à son développement) ainsi qu'un outil idéal pour renforcer votre présence et votre image auprès des étudiants des différents programmes.**

**Vous êtes désormais un partenaire privilégié.**

**Vous bénéficiez d'une visibilité exceptionnelle sur le campus :**

Vous organisez des actions de communication à forte visibilité spécifiques à votre entreprise : Grand Prix, dîner de gala ; journée « à vos couleurs»

Vous êtes présent au sein de l'Espace Fondation dédié aux entreprises partenaires sur tous les forums organisés sur le campus, notamment lors des **Carrefours HEC**

Vous présentez les métiers de votre entreprise dans l'Espace Métiers Carrières, espace dédié sur l'intranet Carrières du Groupe HEC

Vous bénéficiez de conditions préférentielles pour votre participation aux forums thématiques (Finance Internationale, Conseil, Juridique et Fiscal)

Une plaque à votre nom est scellée sur le mur dédié aux donateurs et entreprises partenaires dans le Hall d'Honneur d'HEC

Vous êtes présent en tant que partenaire de la Fondation HEC dans toutes les publications du Groupe HEC (papier ou on line)

**Vous êtes en contact avec le corps professoral :**

Vous bénéficiez de l'appui de la Direction des Relations avec les Entreprises pour bâtir un ou plusieurs partenariats pédagogiques autour de problématiques de votre entreprise : interventions en cours, création de cas, témoignages de managers...

Vous sélectionnez des projets de recherche en management

Vous bénéficiez d'un accès privilégié aux réseaux professionnels et aux pôles d'expertise du Groupe HEC.

**Vous accompagnez les étudiants depuis leur admission jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle :**

Vous présentez en avant-première votre entreprise, vos métiers

Vous organisez sur le campus les entretiens de sélection avec les étudiants que vous avez présélectionnés

**Vous êtes associé étroitement aux choix stratégiques, pédagogiques et financiers du Groupe HEC :**

Vous représentez votre entreprise dans les instances de la Fondation HEC : Comité pédagogique, Comité Recherche, Conseil d'Administration

**Vous participez aux manifestations VIP du Groupe HEC et êtes invité gracieusement aux rencontres-recherche de la Fondation HEC**

**Vous accédez librement au Centre de Documentation HEC** qui vous aide pour des recherches thématiques et prête ses ouvrages à votre centre de documentation

**Vous bénéficiez également de tous les services liés aux autres modalités de partenariat (Club Campus ou autres)**

La Fondation HEC, reconnue d'utilité publique, a pour vocation de soutenir le plan de développement du Groupe HEC, de favoriser son internationalisation et de promouvoir les sciences de gestion. Le montant annuel de l'adhésion est de 55.000 euros, déductibles à hauteur de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise (Art. 238 bis du C.G.I.)